

Rapport n°3

Prèstiti di trè òpere è di un disegnu di u fondu di a biblioteca di studiu è di ricerca Tommaso Prelà à u Museu naziunale di a Casa Bonaparte per a mostra temporanea « Spetàculi è divertimenti in Corsica à i tempi di i Bonaparte »

Prêt de trois ouvrages et un dessin du fonds de la Bibliothèque d'étude et de recherche Tommaso Prelà au Musée national de la Maison Bonaparte pour l'exposition temporaire « Spectacles et divertissements en Corse au temps des Bonaparte »

Le Musée national de la Maison Bonaparte à Ajaccio sollicite le prêt de trois ouvrages et un dessin faisant parti du fonds de la Bibliothèque d'étude et de recherche Tommaso Prelà, dans le cadre de l'organisation d'une exposition temporaire qui aura lieu du 14 octobre 2022 au 15 janvier 2023, ayant pour thème : « Spectacles et divertissements en Corse au temps des Bonaparte ».

Les objets dont le prêt est sollicité sont :

Bibliothèque T. Prelà	Bernardo Castello La Jérusalem délivrée	Inv. P.33.4.25
Bibliothèque T. Prelà	Jeu du séminaire (= jeu du loto)	Inv. Favalelli : I.2
Bibliothèque T. Prelà	Henry René d'Allemagne Histoire des Jouets	Inv. P.86.1.9
Bibliothèque T. Prelà	Toussaint Contresti Projet de théâtre Dessin aquarellé 1896	Inv. Toussaint Contresti : I.1

Ces objets seront prêtés du 3 octobre 2022 au 25 janvier 2023, cette période incluant le montage et le démontage de l'exposition.

Cette exposition permet de mettre en valeur les collections de la Ville auprès d'un large public.

Ce prêt permet aussi au service du patrimoine d'accomplir l'une de ses missions en matière de sensibilisation au patrimoine, notamment dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire.

Les frais de transport et d'assurance sont pris en charge par l'établissement demandeur, le Musée national de la Maison Bonaparte.

Ces objets seront présentés dans des conditions et des locaux adaptés (climatisation, sécurité) garantissant leur préservation.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver le prêt ci-dessus détaillé et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt avec le Musée national de la maison Bonaparte.